Image not found or type unknown

# Nationalité française par le certificat de recensement en 1958

Par **amourette31**, le **29/11/2014** à **16:00**

je suis fille d'un ancien recensé ,résident en Algérie j'aimerais me renseigner sur la possibilité d'obtention d' un certificat de nationalité française par filiation ou decret, par le biais de ce certificat de recensement délivré par la gendarmerie française le 7/3/1958 au département de Tlemcen commune de Pont L'Isser, qui appartenait à mon père qui est décédé

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés